



TERMES DE REFERENCE

APPEL D'OFFRE

**PROJET IP/MEDICOR 3 : « Améliorer l'insertion socio-économique
des personnes vulnérables »**

Juin 2023

I. Contexte du Projet IP/MEDICOR

PROJET IP/MEDICOR 3 : « Améliorer l'insertion socio-économique des personnes vulnérables »

1. Présentation du projet

Intitulé du projet	Insertion Professionnelle IP/MEDICOR 3
Intitulé du projet (libellé long)	Améliorer l'insertion socio-économique des personnes vulnérables dans les trois régions de la Casamance
Date de mise en œuvre	01 mai 2021 au 30 Avril 2024
Localisation/Zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none">- Région de Ziguinchor : département de Bignona, Oussouye et Ziguinchor- Région de Kolda : départements de Kolda et Vélingara- Région de Sédhiou : département de Goudomp, Sédhiou et Bounkiling
Partenaires opérationnels	Administration territoriale (Gouverneur, Préfets) Services de l'Action Sociale, CAOSP, Pôles Emploi et Entrepreneuriat (ANPEJ, 3FPT et DER/FJ) Centres de formation professionnelle, Organisations de personnes handicapées, Chambres consulaires et structures impliquées dans l'insertion professionnelle Entrepreneur du mondes (EdM)
Groupes Cibles	<p><u>Soixante-dix (70) entrepreneurs de la phase 1</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 40 entrepreneurs (les meilleurs de la phase 1) à Ziguinchor et Sédhiou- 30 jeunes en situation de handicap ayant déjà suivi une formation professionnelle (Ziguinchor et Sédhiou) <p><u>Soixante-dix (70) nouveaux entrepreneurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 30 nouveaux entrepreneurs identifiés à Kolda,- 10 parents d'enfants handicapés (Ziguinchor et Sédhiou)- 20 mères d'enfants atteints de paralysie cérébrale à Kolda- 10 Personnes Vivant avec VIH/SIDA à Ziguinchor Sédhiou et Kolda
Budget du projet	585.100 Euros

2. Cadre logique du projet

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif global	Améliorer l'insertion socio-économique des personnes vulnérables dans les trois régions de la Casamance	<p>40 <u>Entrepreneurs de la phase 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 entrepreneurs (les meilleurs de la phase 1) entre Ziguinchor et Sédhiou ; - 30 jeunes en situation de handicap ayant déjà suivi une formation professionnelle (Ziguinchor et Sédhiou). <p>a. <u>70 nouveaux entrepreneurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 nouveaux entrepreneurs identifiés à Kolda ; - 10 parents d'enfants handicapés (Ziguinchor et Sédhiou) ; - 20 mères d'enfants atteints de paralysie cérébrale à Kolda ; - 10 personnes vivant avec le VIH Sida à Ziguinchor Sédhiou et Kolda. <p>b. <u>Bénéficiaires indirects</u></p> <p>14.000 personnes</p>
Objectif(s) spécifique(s)	OS1 : Promouvoir un environnement inclusif par la mise en œuvre de politiques de l'emploi qui prennent mieux en compte les problèmes de vulnérabilité, y compris le handicap.	<p>1. 30 précédemment (entre 2016 et 2018) entrepreneurs accompagnés dans l'élaboration d'un business plan ou d'un projet professionnel</p> <p>2. 70 entrepreneurs précédemment (entre 2016 et 2018) soutenus ont reçu un soutien technique et financier (y compris les 30 ci-dessus)</p>
	OS2 : Renforcer les capacités techniques et financières des personnes vulnérables pour contribuer à leur autonomisation sociale et économique	<p>3. <u>70 nouveaux entrepreneurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 nouveaux entrepreneurs identifiés à Kolda, - 10 parents d'enfants handicapés (Ziguinchor et Sédhiou) - 20 mères d'enfants atteints de paralysie cérébrale à Kolda 10 Personnes Vivant avec VIH/SIDA à Ziguinchor Sédhiou et Kolda
	1. La dimension handicap est intégrée de manière durable dans les stratégies et politiques de l'emploi par les acteurs de l'insertion professionnelle	4. 50 entrepreneurs nouvellement identifiés à Kolda ont reçu un appui technique (30 nouveaux entrepreneurs et 20 mères d'enfants handicapés)

Résultats attendus	2. Les entrepreneurs précédemment soutenus possèdent des compétences techniques et reçoivent un soutien financier pour renforcer leurs activités économiques et améliorer le statut de leur entreprise.	5.70 nouveaux entrepreneurs (10 Ziguinchor 10 à Sédhiou, 50 Kolda) 70 ont reçu un appui financier
	3. Les personnes vulnérables nouvellement identifiées sont soutenues pour démarrer leurs activités génératrices de revenus.	6.98 (70% sur 140) des entrepreneurs accompagnés ont augmenté leurs revenus de 60%

3. Justification de l'évaluation

Dans le cadre de la mise en œuvre et au regard des enjeux importants, Humanité & Inclusion Afrique Cap Ouest a reçu un financement de la Fondation MEDICOR pour la mise en œuvre d'un projet d'inclusion économique basé sur l'acquisition de soft skills et le développement d'activités Génératrices de Revenus (AGR) en Casamance, sur la période mai 2021 à avril 2024.

L'objectif général du projet est de « Contribuer à la réduction de la pauvreté en Casamance à travers l'intégration socio-économique des personnes handicapées et de leurs familles ».

Ce projet développe deux approches principales :

1. Améliorer l'environnement des micro -entrepreneurs,
2. Apporter un soutien technique et financier aux micro-entrepreneurs

Dans le cadre de la mise en œuvre tenant compte des enjeux du projet et la Politique Qualité des projets (PQP) de HI, une évaluation finale externe du projet sera organisée en juillet 2024.

L'évaluation est un élément clé de la Politique Qualité de Projets des projets de HI. Les principes suivants définissent l'objectif de la PQP :

Ethique : La notion d'éthique réunit l'ensemble des principes moraux universels et les valeurs promues par HI. L'action de HI est guidée par quatre valeurs : **Humanité, Inclusion, Engagement et Intégrité** et s'appuie sur les dispositions pertinentes des textes, déclarations, conventions et traités internationaux et autres engagements liés à nos activités.

Apprentissage : HI se considère comme une organisation apprenante, qui s'appuie sur la réalité du terrain pour développer ses méthodes d'intervention et rester le plus en phase possible avec les besoins, les attentes et les choix des populations concernées.

Redevabilité : La notion de redevabilité fait référence à la capacité de répondre à nos parties prenantes (agences, organisations, groupes ou individus qui ont un intérêt direct ou indirect dans l'action) de manière transparente (c'est-à-dire d'une manière claire et compréhensible).

Ainsi, il s'agira de mener une évaluation finale externe, avec un certain nombre de critères sélectionnés dans le but d'évaluer la qualité des activités implémentées et d'identifier les bonnes pratiques pour un meilleur apprentissage.

II. Objectifs de l'évaluation

1. Objectif général

L'objectif général de l'évaluation est de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats ainsi que les effets enregistrés, en considérant la gestion, les bénéficiaires et les acteurs. De plus, il s'agira d'identifier des leçons apprises et proposer des recommandations qui pourraient aiguiller l'équipe HI et le bailleur dans le cadre de l'écriture d'une nouvelle phase.

2. Objectifs spécifiques et attentes de l'évaluation

Objectif Spécifique 1 : Evaluer la qualité des BÉNÉFICIAIRES du projet au niveau des bénéficiaires du projet ainsi que des partenaires appuyés, à travers les critères relatifs au *changement* et à la *pertinence*.

Objectif Spécifique 2 : Evaluer la qualité de la collaboration avec les ACTEURS au niveau de la mobilisation et de l'implication des partenaires du projet à travers le critère *partenariat*.

Objectif spécifique 3 : Evaluer la qualité et l'atteinte des résultats attendus à travers le critère *efficacité*.

3. Critères et questions d'évaluation

Ci-dessous les critères du référentiel qualité – HI sélectionnés ainsi que leurs questions d'évaluation, à titre indicatif et non exhaustives.

Changements :

- Au niveau des bénéficiaires, quels sont les changements apportés en termes de savoirs, de savoir-faire et de savoir être (estime de soi...) et participation sociale ? Mettre en évidence les similitudes et différences selon le genre, l'âge et le handicap.
- Les services ordinaires partenaires du projet ont-ils acquis des compétences leur permettant de répondre aux besoins des personnes vulnérables ?
- Les bénéficiaires ont-ils accès à des services financiers ordinaires pour consolider leurs activités génératrices de revenus ?

Pertinence :

- Le projet a-t-il répondu aux demandes et besoins des bénéficiaires et a-t-il contribué à l'atteinte des priorités des autres parties prenantes (services emploi, sociaux, organisation de la société civils (OSC) acteurs de la formation entrepreneurs du Monde (EdM), entreprises) ?
- Le projet a-t-il été attentif aux leçons apprises tout au long de la mise en œuvre de l'action (réalités des territoires d'intervention et conditions des bénéficiaires) pour ajuster son action afin de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires et acteurs ?
- Comment les recommandations issues de l'évaluation seront appliquées par HI ?

Efficacité :

- Les bénéficiaires du projet ont-ils acquis des compétences leur permettant d'être autonome dans la conduite de leurs activités génératrices de revenus ?
- Les activités économiques individuelles soutenues par le projet sont-elles mises en œuvre par les bénéficiaires conformément aux plans d'affaires élaborés et validés en lien avec les promoteurs ?
- Les subventions octroyées aux bénéficiaires ont-elles été utilisées de manière efficaces et efficaces conformément aux engagements pris (plan d'affaire) ?
- Les bénéficiaires ont-ils bénéficiés de financement complémentaires (crédits, don, subventions, mécanismes alternatif et solidaire de financement...) pour consolider leurs activités ?
- Les aides techniques octroyés aux bénéficiaires ont-ils eu un impact sur la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ?

Partenariat :

- **Autorités locales :** ont-elles contribué au déploiement du projet dans les différentes zones géographiques ? Ont-elles bénéficié des actions du projet ?
- **OPH, Acteurs de l'emploi (Pole emploi), Acteurs sociaux, EDM :** quels rôles chaque acteur a-t-il joué dans la mise en œuvre du projet ? a-t-il bénéficié des actions du projet ?
- Des mécanismes participatifs et inclusifs de concertation ont-ils été mis en place et ont-ils permis la participation de toutes les catégories d'acteurs ?
- Les audits d'accessibilité et les aménagements raisonnables auprès de structures partenaires se sont-ils traduits par un accroissement de la fréquentation de ces structures par les personnes vulnérables ?
- Les formations à l'endroit des acteurs se sont-elles traduites par une meilleure prise en charge des personnes vulnérables ?

III. Méthodologie

Pour cette évaluation, les départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye (région de

Ziguinchor), Sédhiou, Bounkiling et Goudoump (région de Sédhiou), Kolda et Vélingara (région de Kolda) devront être couverts sur le terrain :

Evaluation finale du projet IP/MEDICOR 3 va s'appuyer sur une méthodologie alliant méthodes qualitatives et quantitatives. Plus particulièrement, les méthodes utilisées seront les suivantes :

- Une revue documentaire (Document de projet Plan de Mise en Œuvre du Projet, enquête baseline, rapports d'activités comptes rendus ect).
- Une compilation des données en lien avec le Cadre logique des indicateurs renseignés et couvrant la période du projet.
- Une investigation auprès des acteurs, des partenaires et des bénéficiaires du projet.

Par ailleurs, une analyse du niveau de la prise en compte des facteurs de diversités notamment Handicap, Genre et Age se fera de façon transversale, sur la base du Marqueur HGA .

L'évaluation sera conduite dans le respect des règles éthiques d'Humanité & Inclusion et de ses politiques de protection (protection de l'enfance et protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels). Les évaluateurs respecteront donc la confidentialité des activités, et n'utiliseront ni à leur avantage, ni à celui d'autres personnes, les faits ou informations révélés ou dont ils auront accès dans le cadre de leur mission.

IV. Mandat du/de la consultant-e

Sous la supervision du Chef de projet et en collaboration avec le spécialiste Insertion Professionnel, la MEAL du projet et l'équipe de projet de HI, en conformité avec les politiques, les normes et les procédures de HI, et en lien avec la planification globale du projet, le/la consultant(e) devra mettre en œuvre les tâches suivantes :

1. Revue documentaire :
 - Prendre connaissance de la documentation du projet (Document projet, enquête, rapports d'activités, cadre de mesure du rendement, modèle logique, etc.) et des autres documents de référence collectés par l'équipe de projet.
 - Prendre connaissance de la documentation de HI, du gouvernement du pays concerné, des agences des Nations Unies et des autres acteurs nationaux et internationaux intervenant dans le du domaine
2. Finaliser l'offre technique proposée à la suite de la réunion de cadrage avec le commanditaire (méthodologie, échantillonnage, ect)
3. Élaborer et proposer les guides d'entretiens/questionnaires évaluatifs en tenant compte des questions indicatives proposées dans les TdR:
 - La validation des outils de collecte de données se fera en lien avec le Chef de projet, le Spécialiste Insertion Professionnel et MEAL de HI
4. Participer à la première restitution des données au Comité de Pilotage ;

5. Rédiger le rapport préliminaire d'analyse des données selon un plan validé avec l'équipe de projet ;
6. Faciliter d'atelier de restitution et validation du rapport avec les équipes de projet ;
7. Finaliser dépôt le rapport final intégrant les observations formulées lors de l'atelier de restitution

Le/La consultant-e pourra bénéficier tout au long du mandat des facilités des bureaux de HI.

V. Livrables et calendrier

Le processus de réalisation de l'évaluation finale du projet IP/Médicor 3 se présente comme suit :

- Lancement de l'appel d'offre le 23 novembre 2023
- Clôture de la Réception des offres le 04 janvier 2024
- Sélection du prestataire : entre le 08 et le 19 janvier 2024
- Réalisation des enquêtes terrain entre le 25 janvier 2024 et le 25 février 2024
- Partage du Rapport préliminaire le 07 mars 2024 ;
- Première restitution via l'atelier de validation des données le 12 mars 2024
- Restitution finale du rapport le 20 mars 2024

Les livrables attendus de l'évaluation sont :

- L'offre technique revu de démarrage
- Une note de cadrage détaillée à la fin de la phase d'analyse documentaire
- Un rapport provisoire d'évaluation incluant une synthèse
- Un PowerPoint de présentation des données et résultats
- Une version définitive du rapport d'évaluation (le rapport provisoire éventuellement amendé auquel seront adjoints en annexe le compte rendu et les remarques de la réunion de restitution et les remarques du comité de suivi sur le rapport provisoire) ainsi qu'une synthèse.
- Base de données des entretiens et personnes enquêtées

VI. Profil de l'évaluateur / du consultant

Le consultant et/ou bureau d'étude recherché pour cette évaluation doit justifier des qualifications ci-après :

- Diplôme d'études supérieures (Bac+4) en sciences sociales, sociologie, économie, statistiques ou tout autre domaine équivalent
- Au moins cinq ans d'expérience pertinente en évaluation de projets de développement et la conduite d'enquêtes de terrain dans le domaine de l'insertion économique et professionnelle (incluant la réalisation de focus groupes) ;
- Excellente maîtrise et expérience avérée des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives

- Excellente maîtrise et expérience avérée en analyse genre, excellentes capacités à intégrer les questions de genre dans la planification, la réalisation et l'analyse des résultats obtenus
- Expérience professionnelle avérée sur des projets et programmes dans le champ de l'insertion économique et professionnelle ;
- Excellente maîtrise du contexte socioéconomique et culturel des régions d'intervention du projet.

Ses atouts seront les suivants :

- Personne physique ou morale (bureau d'étude ou consultant indépendant)
- Avoir une bonne connaissance des systèmes et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'auto-emploi des jeunes et le développement d'activités économiques par les personnes vulnérables en particulier les jeunes, les mamans d'enfants handicapés et les personnes vivant avec le VIH Sida,
- Avoir des notions de base sur le handicap et sur les problématiques spécifiques liées au handicap ;
- Avoir une bonne maîtrise du Français à l'écrit et à l'oral ;
- Avoir de très bonnes capacités communicationnelles et rédactionnelles ;
- Expérience de travail préalable dans les régions et départements d'intervention du projet ;
- Maîtrise d'une ou plusieurs des langues locales de la zone de l'enquête,
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en langue française,
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et de la suite Office, maîtrise de KOBO Collect
- Autonomie, aptitude à travailler en équipe, flexibilité, esprit d'initiative, leadership, capacité à mener plusieurs tâches à la fois, capacité à diriger des équipes
- Capacités d'adaptation à un milieu de travail multiculturel, compétences démontrées dans la prise en compte de la diversité culturelle
- Capacité à travailler sous pression, sens de la rigueur et respect des échéances et de la qualité des livrables.

VII. Soumission des offres

Les documents relatifs à l'appel d'offres et toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et Humanité & Inclusion doivent être écrits en français. La soumission doit comporter une offre technique et une offre financière.

L'évaluateur est responsable de présenter dans son offre technique et financière l'approche et la méthodologie d'évaluation dans un « plan de travail d'évaluation ». La proposition doit être en adéquation avec les normes professionnelles et les critères internationaux et sera validée par le commanditaire avant d'être appliquée par l'évaluateur.

1. Critères de sélection

Les soumissions doivent inclure l'expérience avérée du soumissionnaire ainsi **qu'une offre technique et financière**, soit les documents suivants :

- À propos du bureau d'étude ou du consultant professionnel
- Un curriculum vitae du/de la consultant.e professionnel indépendant ou du bureau d'étude
- Références du consultant professionnel indépendant ou du bureau d'étude (expériences en matière d'études similaires, etc.)
- A propos de la proposition technique et financière
- Une proposition technique/méthodologique pour mener cette consultance, comprenant au minimum : Une mise à jour des termes de référence ; proposition d'une méthodologie ; mise en avant des compétences et possibilités du consultant.
- Une proposition financière rédigée en FCFA et/ou Euros incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultance tels que les frais de déplacement si nécessaire. La proposition financière doit être séparée en « honoraires » et en « frais ».

Le/La consultant-e sera recruté-e sur la base d'une consultation ouverte qui prendra notamment en compte l'expérience, la qualité de proposition de l'expertise technique, le calendrier proposé et la proposition financière.

Les critères principaux d'attribution du marché sont les suivants (les critères ne sont ni hiérarchisés, ni exhaustive) :

- Compréhension du mandat et des enjeux Formation/Diplômes
- Expérience et références du candidat dans le domaine et la zone d'intervention
- Méthodologie proposée
- Rapport qualité/prix
- Entretien oral (si retenu)

Le paiement de la prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% après la validation de la note de cadrage (incluant les outils de collecte de données)
- 40% lors de la validation du rapport final de l'étude

2. Adresse d'envoi

Les offres doivent être envoyées par mail avec la référence « Evaluation externe Projet IP/MEDICOR » avant 04 Janvier 2024 à 16h (GMT) à l'adresse électronique suivante : **Cotation Hi** cotation.hi@senegal.hi.org

Les offres reçues hors délais ne seront pas prises en compte et seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour la suite du processus seront contacté(e)s.

Seuls les candidats qualifiés seront contactés. Aucune question ne sera répondue au cours de la période de soumission.